

Note de service

DESTINATAIRES :	Gestionnaires, médecins, IPS, physiothérapeutes, technologues en physiothérapie du CISSMO
EXPÉDITRICE :	Annik Jobin, conseillère-cadre Innovation et outils cliniques
DATE :	2022-09-29
OBJET :	CLI-60224 – Demande de service physiothérapie (version 2)

Veuillez prendre note que les travaux pour l'outil clinique cité en objet ont été recommandés par le comité de coordination des outils cliniques (CCOC) ainsi que l'équipe de la qualité de la pratique clinique de la DSMREU. La révision de cet outil clinique a été demandée pour se conformer à la révision du règlement 94m de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ) qui encadre la pratique des physiothérapeutes et des technologues en physiothérapie.

Les modifications apportées au formulaire sont :

- Ajout des IPS comme personnes référentes ;
- Précisions sur les atteintes et besoins nécessitant une évaluation par un(e) physiothérapeute ;
- Remplissage à l'écran ou papier/crayon dans un même formulaire.

Contrairement au modèle de formulaire de référence proposé par l'OPPQ, les différentes catégories d'atteintes n'ont pas été incluses pour différentes raisons, notamment afin de simplifier l'utilisation par les référent(e)s et pour se conformer aux pratiques organisationnelles actuelles.

Prendre note également que l'utilisation de cet outil révisé débute dès maintenant.

UTILISATION VISÉE

Toutes les directions, mais principalement la DSMREU, DPD, DSSADG et DSHAPPA, peuvent utiliser ce formulaire pour référer en physiothérapie, soit à un(e) physiothérapeute ou un(e) technologue en physiothérapie. **Cependant, ce formulaire n'est pas obligatoire dans tous les secteurs pour demander ce service.** À sa réception, la demande de service peut être orientée vers un(e) technologue en physiothérapie (T. phys.) ou vers un(e) physiothérapeute, selon les modalités habituelles d'organisation du travail qui prévalent dans chacune des installations.

Notez que le présent formulaire ne dispense pas la ou le technologue en physiothérapie de répondre aux exigences professionnelles de son ordre, ni d'exercer son jugement clinique, mais constitue un outil visant à l'aider à obtenir les renseignements nécessaires à son intervention et à faciliter l'accès aux services en physiothérapie.

La ou le physiothérapeute n'est pas tenu de se limiter uniquement à la liste de problèmes indiquée sur le présent formulaire et est encouragé à utiliser son jugement clinique afin d'ajuster les objectifs de traitement. De la même façon, la ou le T. phys. peut contribuer à l'élaboration de la liste de problèmes et déterminer les objectifs de traitement pour certaines catégories de clientèles, conformément à la réglementation en vigueur (règlement 94m).

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Aucun

VERSIONS ANTÉRIEURES DE L'OUTIL CLINIQUE

Cet outil clinique remplace les documents listés ci-dessous :

Composante	No et nom du formulaire	Traitement anciennes versions ¹
CISSSMO	CLI-60224 Requête de service en physiothérapie	D
CISSSMO	CLI-60224 Requête de service en physiothérapie (Dynamique)	D

¹ D = Détruire, E = Utiliser jusqu'à épuisement des quantités restantes

MODALITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Le formulaire est disponible pour impression sur l'intranet :

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/requete-de-service-en-physiotherapie>.

CLASSEMENT AU DOSSIER

Prendre note que les services d'archives médicales des anciennes composantes ont été informés de l'entrée en vigueur de ce formulaire. Pour obtenir de l'information en lien avec l'ordre de classement du formulaire dans le dossier d'usager, veuillez communiquer avec le service des archives médicales de votre installation.

PORTEUSE DE DOSSIER

Toute question en lien avec l'utilisation et/ou l'application de cet outil clinique peut être adressée à la porteuse de dossier suivant :

Louise Harvey, Conseillère cadre – qualité de la pratique clinique
450 676-7447 poste 2214
louise.harvey.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca